

ÉCHANGE DE NOTES (les 19 avril 1955 et 31 janvier 1956) ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE CONCERNANT LE STATUT DES FORCES CANADIENNES STATIONNÉES EN ALLEMAGNE

Opérant à compter du 5 mai 1955.

En vigueur le 31 janvier 1956.

I

L'Ambassadeur du Canada à la République fédérale d'Allemagne au Haut-Commissaire de France à la République fédérale d'Allemagne

AMBASSADE DU CANADA

Bonn, le 19 avril 1955

MONSIEUR LE HAUT-COMMISSAIRE,

Permettez-moi de me référer aux entretiens qui ont eu lieu entre représentants de l'Ambassade du Canada et des Hautes-Commissions du Royaume-Uni, des États-Unis et de France au sujet de la conclusion d'accords qui étendraient aux Forces canadiennes et à leurs membres stationnés sur le territoire de la République fédérale l'application

de la Convention relative aux Droits et Obligations des Forces étrangères et de leurs membres sur le territoire de la République fédérale,
de la Convention financière

et de l'Accord relatif au régime fiscal applicable aux Forces et aux membres des Forces.

Mon Gouvernement m'a chargé de proposer la conclusion d'un accord dont les termes sont exposés dans le Mémoire d'Accord ci-joint (Appendice A). Je vous propose donc qu'avec votre agrément, la présente lettre et son Appendice ainsi que votre réponse constituent l'Accord entre nos Gouvernements visé par le paragraphe 4(b) de l'Article I de la Convention relative aux Droits et Obligations des Forces étrangères et de leurs membres sur le territoire de la République fédérale; le Gouvernement de la République fédérale devra toutefois, en vertu de la clause (ii) du paragraphe 4(b) de l'Article I de la Convention, être consulté au préalable; l'Accord devra lui être communiqué officiellement après sa conclusion.

J'écris à MM. les Hauts-Commissaires des États-Unis et du Royaume-Uni pour leur soumettre la même proposition.

Veillez agréer, Monsieur le Haut-Commissaire, les assurances de ma très haute considération.

C. S. A. RITCHIE

Son Excellence

Monsieur André François-Poncet

Haut Commissaire de France en Allemagne

Bad-Godesberg